Élaborer le prochain projet d'établissement : mode d'emploi

Un projet d'établissement et/ou de service doit être élaboré ou révisé au minimum tous les 5 ans.
Outre la description de l'organisation et du fonctionnement, ce projet écrit devrait préciser les axes de travail des prochaines années.
Dans un environnement évolutif, il s'agit d'un travail important, tant pour la stratégie de l'établissement que pour la visibilité apportée à l'équipe. En toute rigueur, ce travail devrait être participatif. De fait, une aide méthodologique permet d'optimiser le temps et l'énergie de l'équipe.
Pour une association gestionnaire, le projet institutionnel peut prendre la forme d'un projet associatif. Il doit servir de soubassement ou de cadre aux différents projets d'établissement et de service.
Afin d'accompagner la réflexion et l'élaboration, cette formation apporte un soutien méthodologique adapté aux besoins d'une organisation gestionnaire, d'un établissement ou d'un service.

Objectifs

- Faciliter l'élaboration du projet institutionnel
- Définir l'articulation et les grands axes du projet
- Optimiser le temps consacré aux réunions

Professionnels concernés

- Equipe +/- groupe(s) de travail

Méthode

- Évaluation des pratiques
- Acquisition et évaluation des connaissances et compétences
- Ateliers et/ou discussion

Programme

I. Qu'est-ce qu'un projet institutionnel ?

- Le projet associatif, le projet d'établissement, le projet de service
- Les objectifs
- Le contenu obligatoire
- Le contenu habituel
- Les apports attendus
- Les pièges à éviter

II. Comment l'élaborer ?

- Les attentes de la gouvernance, de la direction et des équipes
- Le temps à y consacrer, le temps disponible
- Le cœur du ou des projets
- Les préalables
- Les étapes
- Le contenu
- Les groupes de travail
- Le pilotage

III. Comment le finaliser ?

- La rédaction
- La validation
- L'adoption
- Le suivi

IV. Atelier(s) de travail

- Valeurs, orientations, population accueillie, système d'information...

V. Évaluation – bilan

*Intra : selon vos besoins

Formateur-consultant

*Intra : 2 j : 2 990 €
3 j : 4 380 €
jour sup. : 1 390 €

Sur mesure
nous contacter

ODPC habilité à dispenser des programmes de DPC

* Intra : formation dispensée sur site au sein de votre établissement - tarif hors frais de déplacement
Inter : formation inter-établissements dispensée hors site - date(s) : **www.analys-sante.fr/calendrier/**

Contact
Tél. : 02 97 84 65 87
Fax. : 02 97 84 22 08
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr